



69550
Téléphone : 04 74 89 30 24
Email : mairie@amplepuis.fr
Site : www.amplepuis.fr

MAIRIE D'AMPLEPUS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2026
Extrait du registre des Délibérations
Délibération n°9

OBJET :

MODIFICATIONS DU MARCHÉ DE TRAVAUX
« RENOVATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE LA MARELLE » -
AVENANTS

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractéristique exécutoire de cet acte.

En exercice : 27 membres

Présent(s) : 18

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 5

Délibération comportant

3 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

09/07/2026

Publication le :

09/07/2026

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le sept juillet deux mille vingt-six, 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Didier FOURNEL, maire.

Les membres présents en séance : Thierry THOLIN, Patricia BALMONT, Christelle BRAVO RECORBET, Miguel GONCALVES, Jean-Jacques CARLETO, Bernard ROCHE, Florent PORTIER, Chantal CHAMARANDE, Nathalie CHANFRAY, Annie LECOQ, Sylvette GRANGE, Sindy BOURBON, Adèle RECORBET, Alexis DEBORD, Eric LACROIX, Patrick PLANTIER, Annie LEFEBVRE, Alexis GARCIA

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir : Thierry MIELLE (pouvoir à Thierry THOLIN), Slaide NICODEMO (pouvoir à Alexis DEBORD), Corinne GELIN (pouvoir à Patrick PLANTIER), Lydie AUGAY (pouvoir à Eric LACROIX)

Le ou les membres absent(s) : Didier FOURNEL, Véronique PUTHINIER-DUMONTET, Daniel BEAUMEL, Monique CHAMPALLE ANESSI, Romain DUBREUIL

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L2194-1 et suivants ;

Vu la décision du Maire n°25/07/026 portant attribution du marché de travaux portant rénovation énergétique de l'école maternelle la marelle d'Amplepuis ;

Vu les décisions du Maire n°25/11/034 et 25/12/037 portant modifications du marché de travaux ;

Vu l'arrêté portant prévention des conflits d'intérêt n°26/03/085 du 30 mars 2026 ;

Vu la délibération du 14 avril 2026 portant délégations du Conseil municipal au Maire ;

Vu la délibération du 5 juin 2026 portant modifications du marché de travaux – rénovation de l'école publique maternelle de la marelle – avenants ;

M Didier FOURNEL et Mme Véronique PUTHINIER-DUMONTET quittent la salle

Le Conseil municipal **APPROUVE** les projets d'avenants ci-après et **AUTORISE** M le Maire ou son représentant à les signer :

Lot 02 – ITE bardage – SOBAT

Montant marché initial HT : 88 994.00 € HT

Avenant n°1 : - 14 643.86 € HT

Objet de l'avenant N°1 :

Selon devis n°2026-03-000152 du 17/04/2026 des moins-values

ITE avec bardage : ossature secondaire – panneau extérieur, épaisseur 8mm : - 8 843.86 € HT

Préparation : démolition d'allège : - 1 500€ HT /déplacement des dauphins font : - 2 500€ HT

Barrière bois : - 1 500€ HT dilatation : -300€ HT

Nouveau montant HT : 74 350.14 €

% d'écart induit par l'avenant N°1 : -16.45%

**Lot 04 – charpente – EURL MBBV**

Montant marché initial HT : 313 649.81 € HT

Avenant 1 : 81 425.50 € HT

Avenant n°2 : 7 431.00€ HTObjet de l'avenant N°2 :

Selon devis n°DEV1108 du 22/04/2026

Montant des plus-values : 7 431.00€ HT

Changement de tuiles : aucune incidence financière

Nouveau montant HT : 402 506.31 €

% d'écart induit par l'avenant N°2 : 25.96%

Lot 5- menuiseries extérieures - SAS CPB

Montant marché initial HT : 179 00.00 € HT

avenant 1 : 5 189.00€ HT

avenant 2 : - 2 383.00

avenant 3 : - 7 890.20€

Moins values concernant des postes non nécessaires ou non réalisés :

Raccord velux lambris : - 3 828.00 € HT

Habillages médium sur impostes : - 3 502.20 € HT

Grilles de ventilation 40*40 -560.00€ HT

Nouveau montant du marché : 173 915.80€ HT

Total : - 7 890.20 € HT

% d'écart induit par l'avenant N°3 : - 4.34%

Lot 06 – PLATRERIE ISOLATION PEINTURE – LARDY

Montant marché initial HT : 117 685.58 € HT

Avenant n°1 : - 955.62 € HTObjet de l'avenant N°1 :

- Balance financière – devis n°0020096 du 16/03/2026

Nouveau montant HT : 116 729.96 €

% d'écart induit par l'avenant N°1 : -0.81%

Lot 7 – Electricité - THEVELEC

Montant initial du marché : 58 990€ HT

Avenant n°1 : 1 497.30 €**Objet de l'avenant n°1 :**

Plus-value :

- Déplacement de câbles en toiture : 1 187.28€ HT
- Dépose et repose de BAES : 980.00 € HT
- Fourniture de BAES neufs : 1 668.60€ HT

Montant total : 3 835.88 € HT

Moins-value : déduction des provisions : - 3 337.13 € HT

Selon devis n°2026-000204 du 04/06/2026 (modification MX ventilation) : 998.55€HT

Montant global HT : 1 497.30 €**Nouveau montant du marché : 60 487.30 € HT**

% d'écart induit par l'avenant N°1 : 2.5%

Lot 8- chauffage – ventilation – MOOS

Montant marché initial HT 92 700.00€ HT

Avenant n°1 : - 3 015.93€ HT

Objet de l'avenant n°1 :Plus-values :

- Dépose/repose de radiateurs
- Reprise réseaux EP dans le vide sanitaire suite à visite

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le

ID : 069-216900068-20260707-09_MODIFMARCH07-DE



- Remplacement sortie VMC conservée diam 400
- Dépose repose du robinet de chaufferie
- Remplacement BV et VH chaufferie

Total : 5 199.53 € HT

Moins -values :

- Calorifuge en moins dans le vide sanitaire : - 2 814.24 € HT
- Provision à déduire
- Déduction des registres motorisés et sonde pour la CTA existante

Total : - 8 215.46€ HT

Montant global : - 3 015.93€ HT

Nouveau montant du marché : 89 684.07 € HT

% d'écart induit par l'avenant N°1 : 3.25%

M Didier FOURNEL et Mme Véronique PUTHINIER-DUMONTET s'étant retirés, adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 7 juillet 2026

Le secrétaire de séance
Sindy BOURBON



Le Maire,
Didier FOURNEL